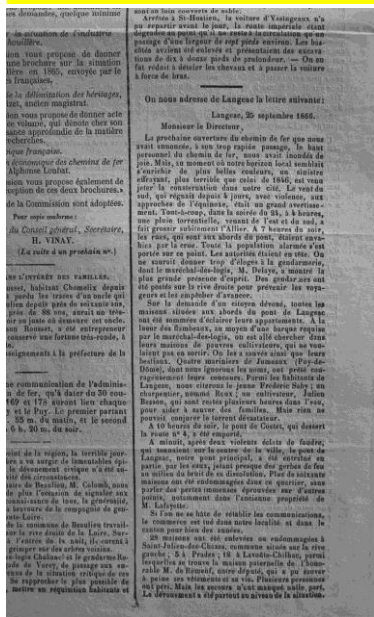


Retours sur quelques témoignages de la crue de 1866 (extraits de la presse de 1866)

La Haute-Loire du 29/09/1866



On nous adresse de Langeac la lettre suivante :

Langeac, 25 septembre 1866

« La prochaine ouverture du chemin de fer que nous avait annoncée, à son trop rapide passage, le haut personnel du chemin de fer, nous avait inondés de joie. Mais au moment où notre horizon local semblait s'enrichir de plus belles couleurs, un sinistre effrayant, plus terrible que celui de 1846, est venu jeter la consternation dans notre cité. Le vent du sud, qui régnait depuis 4 jours, avec violence, aux approches de l'équinoxe, était un grand avertissement. Tout à coup, dans la soirée du 24, à 4 heures, une pluie torrentielle, venant de l'est et du sud, a fait grossir subitement l'Allier. A 7 heures du soir, les rues, qui sont aux abords du pont, étaient envahies par la crue. Toute la population alarmée s'est portée sur ce point. Les autorités étaient en tête. On ne saurait donner trop d'éloges à la gendarmerie, dont le maréchal-des-logis, M. Delaye, a montré la plus grande présence d'esprit. Des gendarmes ont été postés sur la rive droite pour prévenir les voyageurs et les empêcher d'avancer.

Sur la demande d'un citoyen dévoué, toutes les maisons situées aux abords du pont de Langeac ont été sommées d'éclairer leurs appartements. A la lueur des flambeaux, au moyen d'une barque requise par le maréchal-des-logis, on est allé chercher dans leurs maisons de pauvres cultivateurs qui ne voulaient pas en sortir. On les a sauvés ainsi que leurs bestiaux. Quatre mariniers de Jumeaux (Puy-de-Dôme), dont nous ignorons les noms, ont prêté courageusement leurs concours. Parmi les habitants de Langeac, nous citerons le jeune Frédéric Saby ; un charpentier, nommé Roux ; un cultivateur, Julien Besson, qui sont restés plusieurs heures dans l'eau, pour aider à sauver des familles. Mais rien ne pouvait conjurer le torrent dévastateur.

A 10 heures du soir, le pont de Costet, qui dessert la route n°4, a été emporté.

A minuit, après deux violents éclats de foudre, qui tonnaient sur le centre de la ville, le pont de Langeac, notre pont principal, a été entraîné en partie par les eaux, jetant presque des gerbes de feu au milieu du bruit de sa dissolution. Plus de soixante maisons ont été endommagées dans ce quartier, sans parler des pertes immenses éprouvées sur d'autres points, notamment dans l'ancienne propriété de M. Lafayette.

Si l'on ne se hâte de rétablir les communications, le commerce est tué dans notre localité et dans le canton pour bien des années.

29 maisons ont été enlevées ou endommagées à Saint-Julien-des-Chazes, commune située sur la rive gauche ; 5 à Prades ; 18 à Lavoûte-Chilhac. »



Les inondations

On lit dans le Moniteur :

« La Loire suit à **Nevers** sa marche décroissante. Ce matin 28, à huit heures, elle était descendue à 4m08, et continuait à baisser de sept centimètres par heure. Le temps était beau. La digue de protection de la ville ne court plus de danger, quoi que le val soit encore complètement inondé. On peut considérer le désastre comme terminé sur ce point.

Le service de chemin de fer est rétabli sur toute la ligne du Bourbonnais à partir d'aujourd'hui 28, à neuf heures du matin.

Toute la ville de **Cosne** est envahie par les eaux mais il n'y a pas de dégâts graves.

La levée située en face de cette ville, dans le département du Cher, a été enlevée sur une étendue d'un kilomètre. En amont de Decize, la digue de Saint Hilaire a été rompue.

Les levées sont rompues sur plusieurs points de la rive droite du côté d'Ouzouer-sur-Loire et sur la rive gauche près de Sully. Tout le val est envahi par les eaux. A Gien, la baisse continue à raison de cinq à six centimètres par heure.

A **Orléans**, hier 27, à onze heures du soir, la Loire avait atteint 6m84. Sur plusieurs points les levées ont été rompues dans la nuit du 27 au 28 ; entre Saint-Jean-le-Blanc et Saint-Denis-en-Val, à 5 kilomètres d'Orléans sur la rive gauche, à Sandillon, en amont de Jargeau, qui s'est trouvé inondé. Depuis ce matin, la baisse commence à se manifester, à midi, elle ne marquait plus que 5m45.

La circulation est interrompue du côté d'Orléans, sur la ligne du Centre, par suite de la rupture de la voie entre Orléans et Saint-Cyr-en-Val ; l'on n'expédie plus de train d'Orléans pour Vierzon ni pour les localités situées au-delà de Blois.

D'après les mesures concertées par le préfet avec l'administration municipale et avec le concours spontané de différentes personnes, plus de 400 individus habitant les communes rurales des environs d'Orléans sont logés et nourris dans la ville.

A **Beaugency**, une brèche s'est formée dans la levée gauche du val de Cléry, immédiatement au-dessous du pont de tôle construit après l'inondation de 1856 ; de nombreux travailleurs sont à l'œuvre pour réparer cette brèche.

La circulation sur le chemin de fer de Bordeaux est suspendue dans le département d'Indre-et-Loire. »

Le Journal du Loiret du 03/10/1866



Témoignage du Maire de Jargeau

« Jargeau, 1^{er} octobre

Je vous confirme les tristes prévisions que contenait ma lettre insérée dans votre numéro du 29.

A mesure que les eaux se retirent, on peut apprécier l'importance de nos pertes et elles sont incalculables. Ce n'est pas vingt, c'est vingt-huit maisons et un moulin à vent que le courant a entraînés. Dans celles qui sont restées debout, un désordre incroyable y règne. Les meubles qui y sont restés, sont renversés et couverts de sables et d'un limon infect. Les portes et les fenêtres ont été emportées au loin et par ces ouvertures des pièces de bois, des objets de toutes sortes ont pénétré et se sont entassés les uns sur les autres. Pour vous donner une idée de la violence des courants, je vous citerai un seul exemple : une pièce de vin, appartenant au sieur Paurelle, aubergiste, a été transportée à environ 500 mètres à travers des clôtures et des jardins. Jugez par là, combien à plus forte raison, des objets mobiliers moins lourds ont dû être entraîné.

Mais là ne se borne pas nos désastres. Des milliers d'hectares de terrains sont recouverts de sable. Je n'exagère pas en vous disant que dans bien des endroits il y en a un mètre d'épaisseur. Près de la levée et non loin de l'endroit où la rupture s'est faite, on voit deux maisons enterrées dans 2 mètres 50 à 3 mètres de sable. La position de nos laborieux cultivateurs et vigneron est d'autant plus malheureuse, que les terres ensablées par l'inondation de 1866, sont les mêmes que celles ensablées déjà en 1856, et voici comment. Après l'inondation de 1856, ils avaient enfoui le sable qui recouvrait ces mêmes terrains et ramené la terre à la surface. Le travail long et pénible est aujourd'hui impossible, car, que trouveraient-ils en creusant de nouveau ? le sable enfoui en 1856. Ce sont donc des terres ou plutôt des sables qu'il va falloir abandonner ; de sorte que nous allons avoir à la porte de Jargeau un petit Sahara.

Nos routes, nos chemins sont coupés par des excavations profondes et nombreuses. Nos promenades sont creusées dans toute leur longueur et beaucoup d'arbres, sont couchés ou arrachés. Les murs de notre cimetière, comme ceux, de beaucoup de propriétés particulières sont renversées, enfin tous les travaux si coûteux que la ville a fait exécuter depuis dix ans sont en partie détruits.

Comment réparer tant de désastres, soulager tant de misères ? M. le préfet dont on connaît la sollicitude nous a promis son appui et celui du gouvernement. Nous avons confiance dans sa parole. Nous espérons aussi que les populations que ce fléau n'a pas atteintes compatiront à nos misères. Veuillez bien, monsieur le rédacteur, insérer cette lettre dans votre prochain numéro et agréer l'assurance de ma considération distinguée. Delassalle, maire ».

« Combleux, le 29 septembre

Permettez-moi de vous citer M. Maillard, propriétaire à Poinville, commune de Combleux qui, n'écoulant que son courage, a parcouru la commune en bateau et quelquefois en se mettant à l'eau jusqu'à mi-corps pour appeler les inondés et les inviter à venir chez lui. Il les a accueillis avec bonté, cuisant du pain pour tous, quoique le nombre fut de plus de quatre-vingt.

M. Vié, receveur du canal, accueillait aussi tous ceux qui se présentaient. Il a mis tous ces matelas à la disposition des femmes et des lits aux enfants, nous étions au nombre de trente-cinq à quarante personnes.

Je dois vous signaler le dévouement et le courage des nommés Chainau (Charles, éclusier), Chaineau (Henri), son frère, marinier, Dubois et son fils, pêcheurs, Delaunay, père et fils, charpentiers en bateaux, ils ont été de l'autre côté de l'eau au lieu-dit ferme du Bois-de-l'Isle, où la levée s'est rompue, et malgré le grand courant du fleuve, ils sont allés porter secours aux inondés. Ils ont de même parcouru toute notre commune de Combleux, dans la grande force de l'eau, cherchant les personnes qui étaient restées pour les mettre en lieu de sûreté.

Notre maire, M. Ganchet, est venu visiter la commune et a fait distribuer du charbon de terre et de bois, pour pouvoir assainir les maisons, et lui et son adjoint ont fait distribuer de la viande et du pain ».

« On nous écrit de Chécy :

...Toute une contrée dévastée, tout le travail d'une année emporté en quelques heures.

Hâtons-nous d'ajouter que cet immense malheur donne lieu de tous côtés à des actes de courage et de dévouement au-dessus de tous éloges.

En pleine nuit, à une heure du matin, de braves mariniers lançaient de frêles embarcations sur cette mer en furie et bravaient cent fois la mort pour secourir les malheureux en danger de périr.

Au point du jour, trois barques s'élançaient de Chécy et deux de Mardié pour porter aux inondés des aliments et des secours.

La journée ne s'était pas écoulée que des vivres avaient été portées sur les levées à ceux qui, complètement bloqués par les eaux, avaient passé une nuit si cruelle et appelaient des secours à grands cris. Toutes les maisons de Bou et celles des hameaux submergés de Chécy avaient été visitées ; les vieillards, les femmes, les enfants, les malades et la plupart des hommes valides, recueillis dans des barques, avaient été transportés à Mardié et à Chécy, où chacun s'empressait de les recueillir.

Il fallait escalader les fenêtres, briser les portes extérieures, parfois découvrir les maisons pour faire sortir par les intervalles des chevrons les malheureux qui, poursuivis par l'eau, avaient passé la nuit au sommet des tas de foin accumulés dans leur grenier.

Cette journée du vendredi (28/09) fut laborieuse et, dans ces rues devenues des torrents, au pied de ces maisons à demi-effondrées, au milieu des arbres et des débris contre lesquels les barques se heurtaient à chaque instant n'était pas sans périls ; mais la vue de l'affreux malheur et de tant d'infortunés en larmes doublait les forces et ranimait les courages : c'était entre les sauveteurs une lutte de dévouement et d'abnégation personnelle.

Ceux-là s'estimaient les plus heureux qui avaient pu porter le premier morceau de pain et sauver le plus de victimes.

La journée du samedi (29/09) fut consacrée aux mêmes services.

Puis M. le préfet, instruit de nos désastres, venait lui-même samedi visiter nos communes désolées et nous faire de consolantes promesses. Qu'il sache du moins que notre reconnaissance lui est acquise.

Le sauvetage continue et révèle des pertes incalculables. Les eaux baissent mais la brèche verse incessamment dans la vallée un courant que la restauration de la levée pourra seul arrêter. »

« Meung-sur-Loire, 30 septembre

La vase que laisse la Loire en se retirant est composée de détritus infects qui, aux crues précédentes, ont occasionné de dangereuses fièvres, qui même ont causé la mort à plusieurs des enfants des quais de notre ville ; et aujourd'hui surtout, où le choléra sévit encore à quelque distance de nous, je souhaiterais voir se manifester, ou plutôt voir s'exécuter d'initiatives mesures humanitaires, c'est-à-dire voir laver, balayer ou râcler cette boue de 3 centimètres d'épaisseur moyenne, et cela dans le

plus bref délai possible ; non seulement dans les habitations, mais aussi sur les quais et dans toutes les rues atteintes par l'inondation, et de requérir même à cet effet tous les cantonniers disponibles à l'autorité de MM. les maires de nos villes inondées et infectées. Victor Picquerel. »

La France Centrale du 02/10/1866



« Orléans.

Nous lisons dans le « Journal du Loiret » : La Loire baisse. Mais hélas ! le mal est fait. Dans peu de jours il ne restera plus d'une aussi grande masse d'eau que cette boue sale, épaisse et jaunâtre, qui est comme la lie de l'inondation, et qui laisse dans les habitations une humidité indélébile.

On peut dès à présent apprécier l'étendue du désastre. Il est immense. Combien il l'eut été davantage encore sans la diligence et l'activité de l'administration qui a su prévenir tout le monde à temps et prendre les mesures de prudence avec tant de décision.

Mais les pertes matérielles restent considérables. Toutes les récoltes sur pied sont perdues, la terre labourable, à l'endroit des courants, est ravinée, emportée, anéantie. Des maisons sont abattues ou ébranlées. Cette fois encore la petite ville de Jargeau a payé les plus douloureux sacrifices au fléau. Vingt maisons abattues, tout un quartier ravagé, la terre ensablée ! Voilà le bilan de l'inondation pour cette population si intelligente, si laborieuse, et déjà, si cruellement maltraitée, il y a dix ans ' ».

« La petite commune de **Combleux** a été bien maltraitée par le fléau qui vient de frapper les riverains de la Loire, prise entre deux eaux par la rupture de la levée du canal au pont tournant. Le torrent a divisé la commune en trois parties en se faisant jour par le jardin de la maison Malécot ; le canal faisait du quartier de la Patache une île limitée par le lit du fleuve, tandis que l'eau qui entrait par la brèche formait deux autres îles du quartier de l'Ecluse.

La Loire étant montée au-dessus du niveau de 1856 a promptement rempli d'eau toutes les habitations. »

« **Châtillon**, comme toutes les villes situées sur les bords de la Loire, a payé son triste tribut à l'inondation. Les levées qui protégeaient la gare du canal de Mantelot se sont rompues en plusieurs endroits, et, dans toutes les maisons de ces quartiers, l'eau a dépassé le premier étage. Le pont a résisté, mais les chaussées qui y conduisent, sur la rive droite et sur la rive gauche, ont été en partie emportées. Grâce à la rapidité avec laquelle l'administration supérieure a transmis l'avis de la crue, on

n'a pas eu d'accidents de personnes à déplorer, mais les pertes matérielles dans tout le val sont énormes, et il est difficile d'en connaître toute l'étendue avant que la Loire ne se soit retirée. »

*« **Briare** – Les trois quarts de la ville ont été inondés. La crue est arrivée à 8 mètres 67 le 27. Prévenu à temps, on a évité de plus grands malheurs ; mais quelle désolation et que de misères à soulager ! ».*

*« On écrit de **Sancoins**, à la date du 27 septembre : la crue de la Loire a fait de grands ravages dans le pays ; le pont de Marnay a eu toute sa levée de submergée par le torrent. Le village d'Apremont, canton de La Guerche, a subi l'inondation dans les trois quarts du bourg. Les deux rangées de maisons qui bordent le quai de la Loire ont été complètement submergées, l'eau a monté de 99 centimètres de leur toiture, la Grande-Rue ne formait qu'un canal. Les pauvres habitants ont eu à peine le temps de déménager leurs meubles et de les transporter dans les granges situées en haut de la butte et d'aller se loger chez leurs voisins.*

Plus loin, le canal, la prise d'eau n'offraient plus de traces, tout était envahi par le torrent. L'eau a monté à 12 centimètres de plus qu'en 1856. Cependant depuis ce matin il y a une diminution d'environ un mètre, et si le temps se maintient, on espère que dans deux jours le fleuve sera entièrement rentré dans son lit, mais le désastre laissera dans le pays de bien tristes souvenirs » ;

*« On écrit de **Saint-Thibault**, à la date du 27, les lignes suivantes : Nous avons une inondation épouvantable, elle est plus forte que celle de 1846 et de 1856. La levée du pont Saint-Thibault à La Roche s'est rompue sur une étendue de plus de 300 mètres. Saint-Satur est à moitié inondé ; tout Saint-Thibault est déménagé ; Ménétréol est dans le même état ; c'est un spectacle navrant ».*

Le Journal du Loiret du 03/10/1866



Chronique de H. Villa

« L'année 1866 peut être classée parmi les années climatériques. Puisse-t-elle ne pas laisser de son passage des traces trop profondes ! Cependant, nul fléau n'aura manqué au cortège : épidémie, guerre, invasion de sauterelles, peste parmi les bestiaux, inondations. L'histoire fera du moins observer que la prudence humaine, aidée par les progrès de la science et de la civilisation aura circonscrit en des limites aussi étroites que possible les désastres causés par les diverses calamités...Enfin, si l'on se reporte à d'autres époques, on pourra constater, une fois le premier émoi passé, que les inondations de 1866 n'auront pas eu autant de désastreuses conséquences qu'elles pouvaient en entraîner.

Nous laissons aux hommes spéciaux le soin d'établir dans quelles proportions les grands travaux hydrographiques exécutés depuis quelques années dans les contrées les plus exposées aux débordements de nos fleuves et de nos rivières auront répondu aux résultats qu'on s'en était promis ; mais ce que dès aujourd'hui nous pouvons faire observer, c'est que, à l'aide de moyens de communication instantanée que possèdent les administrations départementales, les autorités locales prévenues en temps utile ont pu, en prévenant elles-mêmes les populations riveraines autrefois désarmées contre la crue subite des principaux cours d'eau, provoquer des moyens de sauvetage d'une incontestable efficacité. Plus de villages engloutis avant que leurs habitants aient pu se soustraire, eux et leurs bestiaux, à une mort presque inévitable si le débordement avait lieu la nuit. Plus de familles complètement ruinées parce que le temps leur a manqué pour mettre hors de la portée du fleuve grossissant leurs effets mobiliers et même le fruit de leurs épargnes.

Puis, si des sinistrés locaux n'ont pu être évités, des ordres émanant du siège même du gouvernement, et transmis par le télégraphe ne permettent-ils pas aux autorités préfectorales de subvenir aux besoins les plus pressants des victimes ! C'est ainsi que, dès le premier jour, l'Empereur, sur sa cassette, les ministres de l'intérieur et de l'agriculture, sur les fonds de secours, ont mis à la disposition des préfets des sommes destinées à atténuer les souffrances des familles atteintes par l'inondation.

Ne nous laissons donc pas aller au découragement en présence des épreuves, que nous avons à subir par suite de perturbation dans les éléments ou de l'invasion de certaines calamités inséparables de la destinée humaine. Félicitons-nous, au contraire, de vivre dans une société et sous un gouvernement qui se sont donné pour mission de diminuer autant que possible le nombre des mauvaises chances auxquelles sont les générations, et d'en atténuer les effets.

De cet état comparatif, pour ainsi dire des fléaux en 1866 et dans les années antérieures, il ne résulte pas cependant qu'il n'y ait aujourd'hui que peu de misères à soulager, peu de ruines à réparer. Une semblable thèse n'est pas celle que nous avons voulu soutenir. D'ailleurs, elle est insoutenable, et bien moins encore chez nous qu'ailleurs. Hélas ! le désastre est sous nos yeux, considérable, immense mais non irréparable avec l'aide de Dieu, avec du courage, avec un élan universel de charité. Le courage ne manque pas, et ce journal a déjà constaté avec éloges l'énergique attitude des populations atteintes. Quant à la charité, on sait que la France à ce mot s'est plusieurs fois levée toute entière, le cœur attendri et la main pleine. Il en sera de même aujourd'hui, et le pays suivra le noble exemple de compassion et de générosité donné par l'Empereur par son héroïque et auguste compagne ainsi que par le Prince Impérial. »

Journal de Maine et Loire du 01/10/1866



« Indre-et-Loire

Tours, 30 septembre

*Hier, à huit heures quarante minutes du soir, s'est réalisé le désastreux évènement redouté, malheureusement avec trop de raison, par les communes situées en amont de Tours sur la rive gauche de la Loire, et le plus menaçant pour la sécurité de la ville de Tours et de la commune de Saint-Avertin. La levée s'est brisée à **Conneuil**, sur le territoire de la commune de la Ville-aux-Dames. Depuis deux jours, les efforts de la défense s'étaient portés sur ce point. Cent cinquante militaires y avaient été envoyés sous la direction de M. Pourreau, conducteur des ponts et chaussées. Bientôt un détachement des colons de Mettray vint se joindre à ces premiers travailleurs. Leurs efforts communs parvinrent avec peine à maintenir les nombreux renards qui se produisaient au pied de la levée, à l'endroit où en 1856 s'était manifesté la rupture qui avait cause de l'inondation de la Ville-aux-Dames, de Saint-Pierre-des-Corps et la ville de Tours. Le peu de consistance des terres employées à la réparation de la brèche de 1856 favorisait singulièrement les infiltrations.*

Les efforts des travailleurs parurent avoir quelques succès durant le premier jour. Mais le lendemain des symptômes redoutables commencèrent à inspirer les plus vives craintes qui redoublèrent surtout dans la journée d'hier.

Ces appréhensions furent le signal des plus énergiques efforts. Sous l'ordre de M. le Préfet, le nombre des travailleurs fut considérablement augmenté, les outils, les sacs à terre, les toiles, les provisions de toute espèce furent expédiées en toute hâte et l'on put croire qu'une rupture serait conjurée, ce devait être une décevante espérance: Vers six heures du soir le danger s'accrut énormément. On travaillait avec une ardeur extrême et une admirable énergie ; soldats et ouvriers civils rivalisaient de vigueur et d'audace ; les sacs s'accumulaient partout où les renards se faisaient jour, et l'on voyait à la lueur des torches les travailleurs les foulant aux pieds, sous la menace d'une rupture imminente. Mais une infiltration qui résistait à tous les efforts faits pour l'étancher ne laissa bientôt plus de doute sur l'imminence du péril ; l'eau jaillit du sol avec une violence qui ne laissait plus aucun doute sur le dénouement défavorable de cette grande lutte que dirigeaient M. Pourreau et M. Poncin, ingénieur du chemin de fer d'Orléans qui avait spontanément apporté son concours. Aux infiltrations succéda tout à coup un véritable jet d'eau et la levée s'ouvrit donnant passage aux eaux toujours croissantes de la Loire.

La catastrophe était accomplie ; en peu d'heures le val depuis Montlouis jusqu'au canal était envahi, et, à l'heure où nous écrivons, cette varenne naguère si riante et si riche, avait disparu sous une nappe d'eau variant de deux à trois mètres, et la lutte pour conjurer le fléau de l'inondation allait se porter sur le canal, c'est-à-dire sur le dernier rempart de Tours. La levée de Rochepinard venait d'être coupée sur deux points pour permettre pour permettre aux flots de la Loire de se déverser dans le Cher afin de préserver la ville.

Mais ce résultat ne pouvait être obtenu qu'aux dépens de St Avertin où se continue la lutte à l'heure où nous écrivons.

Notre plume se refuse à décrire le spectacle de désolation des deux communes de la Ville-aux-Dames et de Saint-Pierre-des-Corps, et le lamentable désespoir de leurs habitants qui, réfugiés sur les levées et sur les hauteurs attendent dans une morne anxiété la cessation du fléau qui les ruine.

Avertis dès la première heure du danger, ils ont pu sauver leur vie, mais en abandonnant aux eaux la meilleure part de leurs récoltes, et à la Providence leurs maisons, leurs meubles et leur linge. Dans leur misère, ces populations désolées ne forment qu'un vœu, c'est que Tours soit préservé. Quant au soulagement de leurs souffrances, quant à leur sécurité à venir, elles s'en reposent avec une touchante confiance sur la générosité de la France, sur la prévoyance, sur la volonté, sur la bonté de l'Empereur.



Chroniques de l'Ouest

L'inondation dans la Loire

« Dans tout le val de Loire, de **Saumur aux Ponts-de-Cé**, règne la désolation. D'après les renseignements qui parviennent de tous côtés, on ne voit que fermiers poussant devant eux leurs bestiaux et emportant avec eux leur mobilier ou leur récolte pour les mettre à l'abri.

La nuit dernière, malgré une pluie battante, la levée entre la Bohalle et la Daguinière a été envahie par les populations des campagnes saisies d'une terreur panique à la nouvelle de la rupture de la digue au-dessus de Saumur.

Heureusement le mal était moindre que ne l'avait d'abord indiqué le télégraphe, et jusqu'à l'heure où nous écrivons, aucun envahissement de la vallée n'est signalé. »